

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Avril 2025

62x25

MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE **ASSOCIATION "TAI CHI CHUAN PENNOIS "**

L'association Tai Chi Chuan pennois, présidée par Madame Joseph Lucette – N° déclaration W131011527 - résidence clos idéal, Bat A6, vieille route de la Gavotte - 13170 les Pennes-Mirabeau, sollicite la commune pour disposer de la salle Le Repos le 25 avril 2025 pour fêter les 10 ans de l'association.

En conséquence, il est proposé de mettre la salle Le Repos gracieusement à disposition de l'association Tai Chi Chuan pennois le 25 avril 2025.

L'association devra compléter un dossier type de location de cette salle.

VU l'avis favorable de la commission Animation du Territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

– APPROUVE la mise à disposition gratuite de la salle

– SE PRONONCE comme suit

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
AUDREY VILLE

LE MAIRE
MICHEL AMIEL